
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de l'ancien Ecole Levaufre à Donville-les-Bains (Département de la Manche)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 33 750 €.
SITUATION DU BIEN :	Bâtiments en R + 1 (bâtiment en béton, aggro, toiture en bac acier pour l'un et en tuiles pour le second) – parcelles A1128 (maternelle) et 166 (élémentaire)
PROJET :	Emprises inscrites dans le projet d'aménagement urbain du centre-ville.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Ville
ENVELOPPE PROJET :	75 000 €HT

ROUEN, le **18 OCT. 2017**

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

